



## DOSSIER D'INSCRIPTION TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION (TEP)

### BPJEPS éducateur sportif mention activités équestres

- Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié
- Test B1 - Travail sur le plat  Test B2 - Saut d'obstacles  Test B3 - Travail à pied

#### Dates et lieux proposés pour les TEP :

- 22 avril au Centre équestre Sagien/CFPPA de Sées 61500 Sées
- 29 avril au CFA NaturaPôle d'Yvetot 76190 Auzebosc
- 12 mai au Centre de Formation du Neubourg – Club Hippique du Neubourg 27110 Vitot
- 24 juin au CFA NaturaPôle d'Yvetot 76190 Auzebosc
- 08 juillet à la Renarderie 14380 Mesnil Clinchamps
- 08 juillet à FER au Centre équestre de la Scie 76590 Longueville sur Scie
- 26 août au Centre équestre Sagien/CFPPA de Sées 61500 Sées

#### Les TEP ne sont qu'une 1<sup>ère</sup> étape avant l'entrée en formation :

**En cas de validation au test, vous devrez poser votre candidature auprès d'un site de formation (liste sur le site du COREN (<https://chevalnormandie.com>) ou du COREN**

#### ✠ ETAT CIVIL

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Sexe :  M  F

Date de Naissance : .....

Lieu de Naissance : ..... Département : .....

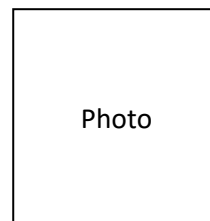
Adresse complète :  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone Fixe : ..... Téléphone Portable : .....

**Courriel** : .....

**OBLIGATOIRE**



## PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

(article A212-35 de l'arrêté du 21/12/2015)

*Un dossier incomplet ne sera pas être traité.*

- ✗ Fiche d'inscription avec photographie
- ✗ Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- ✗ Attestation(s) justifiant l'allègement de certaines épreuves fixées par l'arrêté de spécialisation
- ✗ Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités équestres datant de moins d'un an, sauf disposition contraire prévue par l'arrêté portant création de la spécialité, de la mention ou du certificat complémentaire visé.
- ✗ Pour les personnes en situation de handicap, l'avis du médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- ✗ Chèque de 30 € à l'ordre du COREN
- ✗ Chèque de .....€ à l'ordre du site de formation pour le stage et la location de chevaux

Un stage préparatoire aux TEP est organisé par chaque site de formation. Ce stage est fortement conseillé : **aucune location de chevaux sans stage préparatoire.**

.Dates et tarif de ce stage : contactez le site de formation.

***Dossier à envoyer un mois avant la date de la session de TEP par courrier ou courriel à :***

**COREN - Maison du Cheval - Campus Effiscience Bâtiment Erable - 8 rue Léopold Sedar Senghor 14460 COLOMBELLES**

**Tél. 02.31. 84.61.87    Portable 07.69.26.31.91**

**Courriel : [nfe.normandie@cre.ffe.com](mailto:nfe.normandie@cre.ffe.com)**

**Une convocation vous sera adressée ultérieurement par courriel**



Normandie Formation Excellence - COREN - Maison du Cheval - Campus Effiscience Bâtiment Erable - 8 rue Léopold Sedar Senghor 14460 COLOMBELLES - Tél. 02.31. 84.61.87 - Portable 07.69.26.31.91 - Courriel : [nfe.normandie@cre.ffe.com](mailto:nfe.normandie@cre.ffe.com)

SIRET : 437 488 810 00049 - n° de déclaration d'activité : 251402408 – V3 - 18/11/2021